

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: 2

Artikel: On peut agir sur les tendances
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bref...

Electricité: records en 1999

En 1999, la consommation d'électricité a atteint 51,2 milliards de kWh, soit 3,2% de plus qu'en 1998. Cette augmentation est essentiellement due au redressement de l'économie suisse. Les efforts du programme Energie 2000 ont quelque peu réduit l'accroissement de la demande d'électricité en 1999.

La production des centrales indigènes s'est accrue de 9,4% par rapport à l'année précédente, ce qui, avec 66,7 milliards de kWh, représente la production la plus élevée jamais atteinte. La part du marché total de l'électricité s'est élevée à 60,9% pour les centrales hydrauliques, 35,3% pour les centrales nucléaires, et 3,8% pour les centrales thermiques conventionnelles et les autres installations. L'excédent à l'exportation a augmenté de façon significative en 1999, pour atteindre 10,2 (6,0) milliards de kWh.

Energie nucléaire: projet de loi en consultation

Le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi sur l'énergie nucléaire (LENu) qui sera soumis à la consultation. Le projet contient des propositions concernant la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes, une interdiction de retraitement des assemblages combustibles usés, ainsi que des prescriptions relatives à la gestion des déchets radioactifs et au financement de ces opérations. Il prévoit le référendum facultatif pour de nouvelles centrales.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ENERGIE 2000

On peut agir sur les tendances

Phénomène conjoncturel, écologique et structurel: 64 millions de francs ont suffi pour maintenir ou créer des milliers d'emplois du bâtiment (4500 sur 2 ans, dont 5600 emplois-années pour les investissements énergétiques), pour économiser de grandes quantités de chaleur et d'électricité (chaque année pour quelque 10 millions de francs en Suisse) et pour réduire les coûts externes liés aux conséquences environnementales de la consommation d'énergie (soit une économie de 125 millions de francs sur 25 ans). Enfin, cet investissement a permis de diffuser plus rapidement l'état de la technique le plus récent. Autant dire que l'on a réussi un beau coup en matière d'utilisation de l'énergie et de rendement énergétique.

Ces 64 millions de francs étaient destinés à des projets immobiliers privés qui devaient non seulement être prêts à démarrer, mais aussi s'avérer exemplaires sur le plan énergétique. La contribution fédérale se montait en moyenne à 10% des travaux (15% au maximum pour certains projets). A cette occasion, on a financé quatre sortes d'assainissements. Le coût des projets allait de 50'000 à 7 millions de francs:

- Amélioration énergétique de l'enveloppe du bâtiment (la majorité des projets)
- Récupération des rejets thermiques
- Amélioration de l'efficacité de l'éclairage
- Utilisation d'énergies renouvelables.

L'intérêt des professionnels de l'énergie et du bâtiment a largement dépassé les possibilités du programme d'investissement. Sur les 3'425 demandes enregistrées (dont 450 en Suisse romande), 2'200 projets (290) ont

été agréés, représentant un volume d'investissement de 578 millions de francs (87), auquel s'ajoutent encore des investissements non énergétiques évalués à 390 millions de francs.

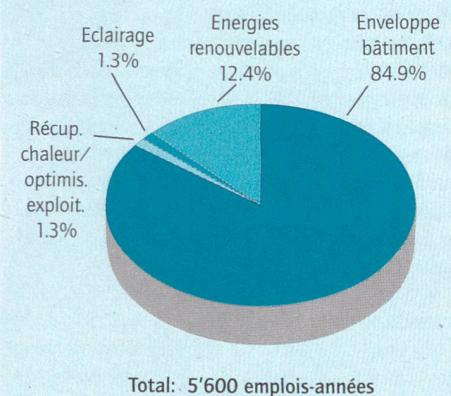
Les coûts d'administration du programme n'ont guère excédé 5% des contributions payées, grâce à une gestion centrale (controlling efficace) et à une mise en œuvre décentralisée (prise en compte des besoins spécifiques des cantons et régions). On a estimé l'effet d'aubaine, c'est-à-dire le taux de travaux subventionnés qui auraient été réalisés même sans soutien financier à quelque 30%; ceci est peu par rapport aux taux observés lors des programmes d'encouragement des énergies renouvelables (OFEN, début des années 90: 50 à 85%) ou pour des dégrèvements fiscaux (50 à 70%). Enfin, les finances fédérales ont bénéficié de recettes accrues de la TVA et de dépenses réduites pour l'assurance chômage, pour un mon-

Chaque franc investi par la Confédération a déclenché l'investissement de 10 autres francs, sans oublier qu'il a également contribué à maintenir des emplois. Il reste encore un énorme potentiel pour d'autres projets de ce genre

tant total de l'ordre de 70 millions de francs, soit plus que les 64 millions dépensés (sans compter le retour financier par l'impôt sur le revenu).

Le programme d'investissement Energie 2000 a démontré à l'envi comment on peut inciter le marché à se préoccuper concrètement du rendement énergétique et des énergies renouvelables en adoptant des formules ciblées. Il a également contribué à faire prendre conscience au public des possibilités de mettre en œuvre des mesures favorables à une politique énergétique durable. Un argument de poids à la veille de décider de l'avenir énergétique de notre pays.

Répartition des retombées pour l'emploi



Les propositions du Parlement, qui feront l'objet d'une votation l'automne prochain, permettraient de mener une politique énergétique encore plus efficace, dont les fleurons rempliraient un nombre considérable de pages!